

Accompagner les territoires et faire émerger des projets

Animation territoriale des 4 conservatoires de
Rhône-Alpes

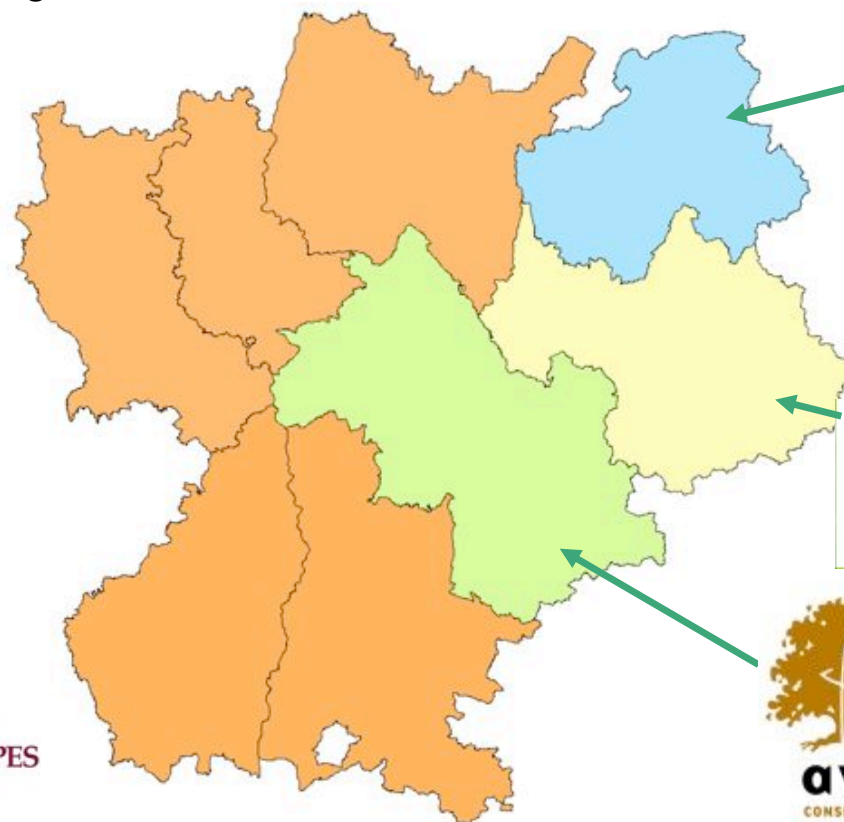


Les Conservatoires en Rhône-Alpes

Modifier sur masque

CREN Rhône-Alpes créé en 1994 par la fusion du Conservatoire Régional du Patrimoine Naturel (CRPN - 1987) avec le Secrétariat Régional du Patrimoine Naturel (SRPN)

3 Conservatoires départementaux



Rhône-Loire, Ain, Ardèche-Drôme



Accompagner les territoires et faire émerger des projets

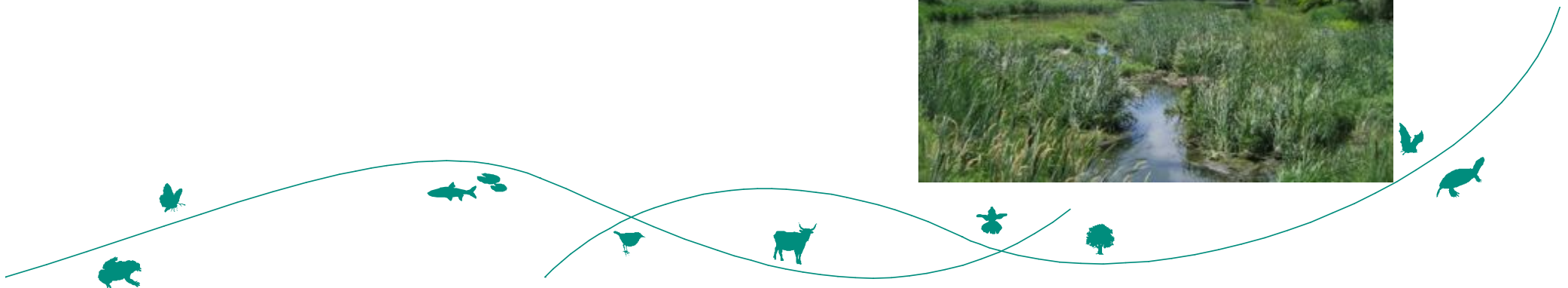
Qu'est-ce que l'animation territoriale?



Qu'est-ce que l'animation territoriale?

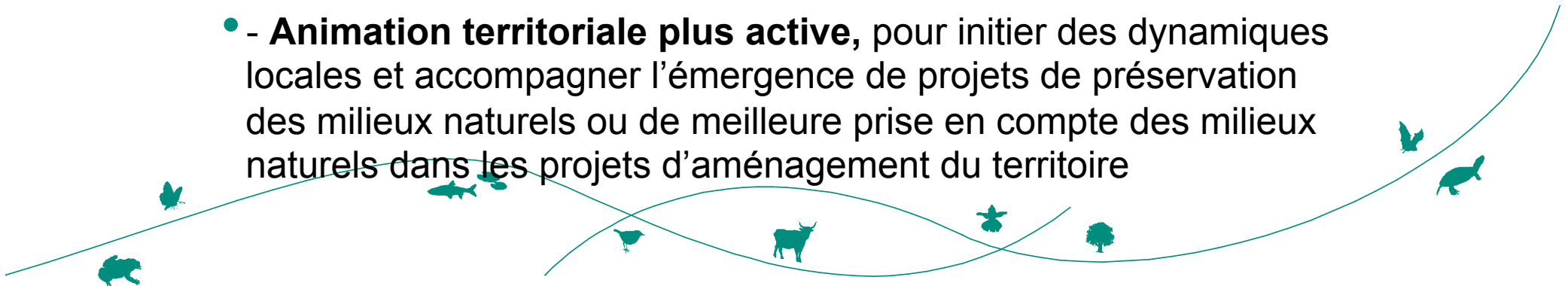
- **Objectifs**

- faire émerger des projets en prise avec les réalités socio-économiques, si possible collectifs, sur des zones où se concentrent de nombreux enjeux liés à l'eau.
- mobiliser les collectivités et acteurs locaux de l'aménagement du territoire pour qu'ils prennent en compte la préservation des milieux humides, dans leurs projets



Qu'est-ce que l'animation territoriale?

- **Porter à connaissance des inventaires et données liées au patrimoine naturel.** Dans certains cas, actualisation des données de l'inventaire.
- **Veille par une présence sur les territoires, et/ou dans les instances de pilotage de projets** d'aménagement du territoire ou spécifiques aux milieux naturels. Cette veille peut être
 - « **ascendante** », c'est à dire que les conservatoires répondent à des **demandes du territoire** (imprévisible)
 - « **descendante** », quand les conservatoires prennent l'initiative.
- - **Animation territoriale plus active**, pour initier des dynamiques locales et accompagner l'émergence de projets de préservation des milieux naturels ou de meilleure prise en compte des milieux naturels dans les projets d'aménagement du territoire



CONTEXTE...

DEPUIS 2009, ANIMATION TERRITORIALE « ZONES HUMIDES » MENÉE
PAR LE CREN

MENÉE DANS LE CADRE DE CONVENTIONS PLURIANNUELLES
D'OBJECTIFS AVEC L'AGENCE DE
L'EAU RM & C ET LA RÉGION RHÔNE-ALPES



Rhône-Alpes ^{Région}

ADAPTATION DÉPARTEMENTALE SI PRISE D'INTÉRÊT PAR LE
DÉPARTEMENT

Accompagner les territoires et faire émerger des projets

Bilan 2009-2010



Bilan après 2 ans d'animation territoriale

- **300 démarches territoriales** sur Rhône-Alpes, pour :
 - porter à connaissance les données liées au patrimoine naturel,
 - assurer une veille territoriale et
 - initier et accompagner l'émergence de projet en faveur du patrimoine naturel en général et des zones humides en particulier
- **300 structures accompagnées, dont 70 % de collectivités**
- **30 types de procédures différentes**
 - Liées à l'eau (SAGE, contrat de rivière)
 - À l'urbanisme (SCOT, PLU...)
 - Liées aux mesures compensatoires avec veille en amont des projets d'aménagement du territoire



Exemple :

Information/sensibilisation

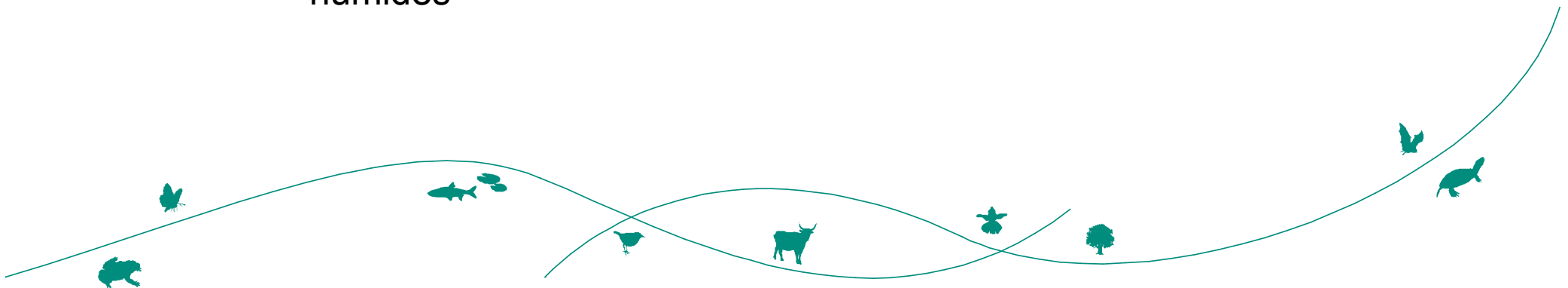
**Plus de 180 communes informées/
sensibilisées
à la préservation des zones humides/
pelouses sèches**

**Information individuelle et/ou par le biais
de
réunions publiques (comité syndical,
conseil communautaire...), sorties
terrains, etc.**



Bilan après 2 ans d'animation territoriale

- Une animation territoriale qui aboutit à **des résultats dans 75 % des démarches**
 - **2/3 de résultats positifs** pour une meilleure intégration des zones humides **dans les contrats de rivières**
 - prise en compte du patrimoine naturel et des zones humides dans **une quarantaine de documents d'urbanisme**
 - des **résultats sur 164 sites spécifiques**, dont 130 zones humides



Exemple

Projets « sites »

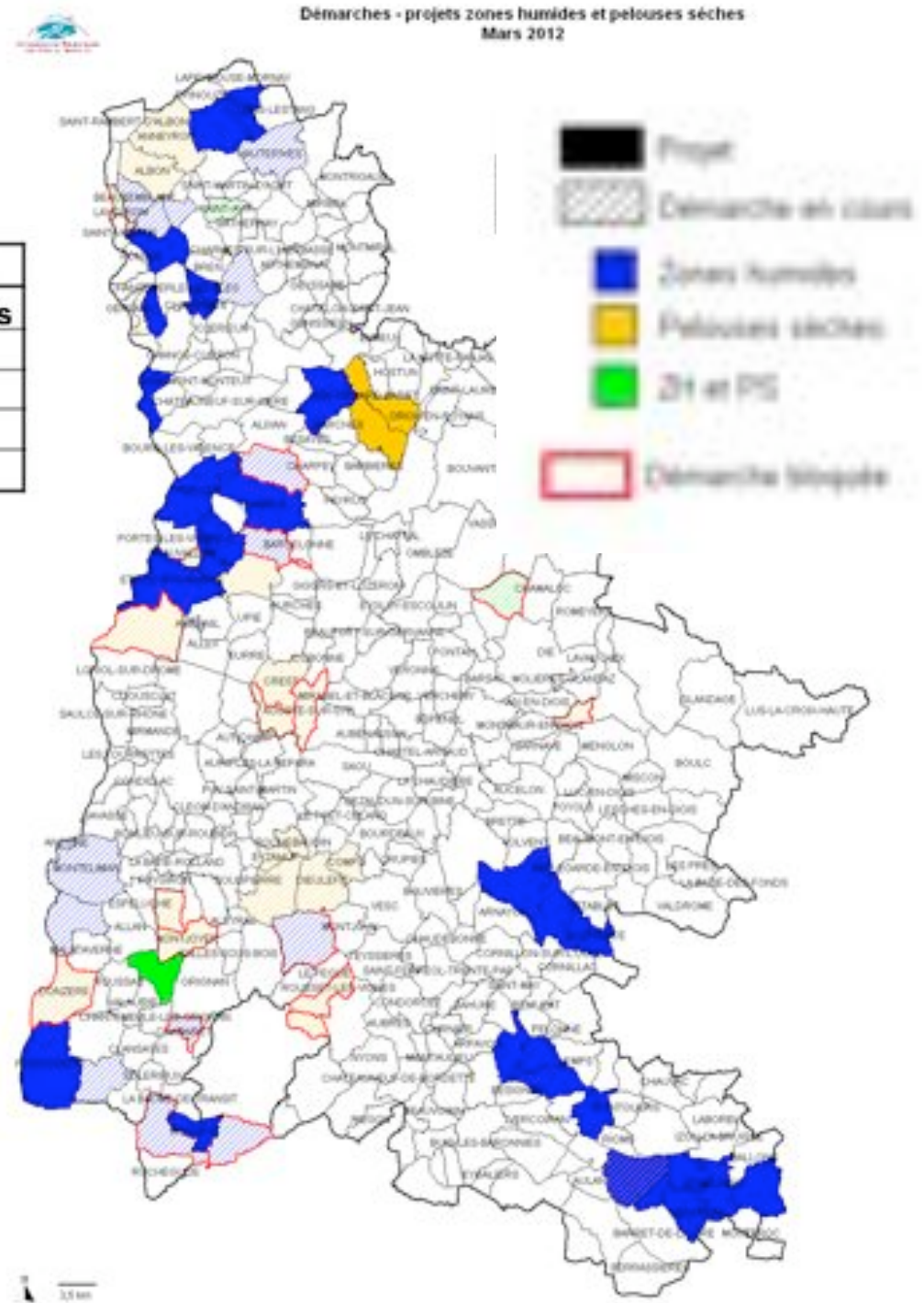
	Projet		Démarche en cours	
	Nbre	Communes	Nbre	Communes
ZH	13	30	11	16
PS	1	2	10	19
Autres	1	1	4	4
Total	15	33	25	39

→ Une quarantaine de démarches, pour 72 communes concernées

→ 15 projets concrets (étude/diagnostic, plan de gestion, animation foncière...)

→ 16 démarches en cours de réflexion dont 8 en statu quo

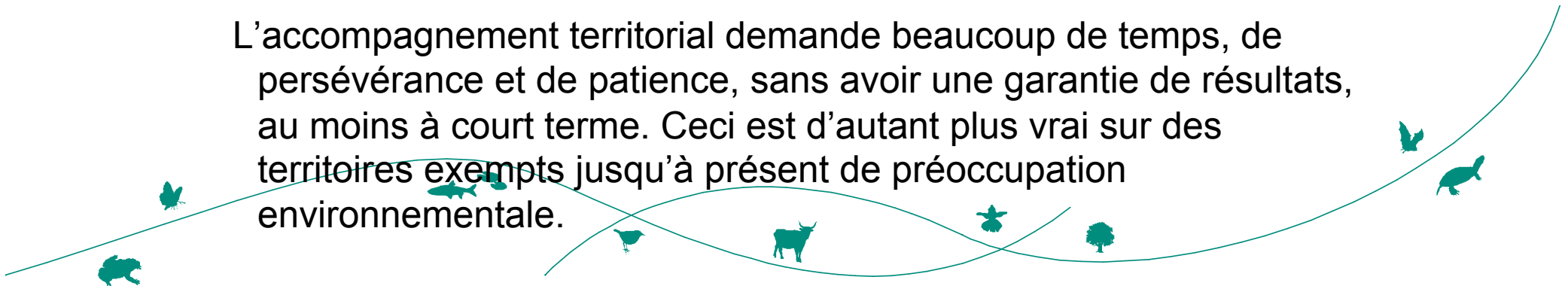
→ 9 démarches restées sans suite



Bilan après 2 ans d'animation territoriale

- 2 volets : **veille territoriale et accompagnement à l'émergence de projet**
 - la veille territoriale concerne de nombreuses démarches, mais consomme un temps relativement limité ;
 - l'émergence de projet demande beaucoup de temps et d'énergie.
- Pas d'« **outils et recettes miracles** », chaque cas est un cas particulier demandant une adaptabilité importante des Conservatoires

L'accompagnement territorial demande beaucoup de temps, de persévérance et de patience, sans avoir une garantie de résultats, au moins à court terme. Ceci est d'autant plus vrai sur des territoires exempts jusqu'à présent de préoccupation environnementale.



Accompagner les territoires et faire émerger des projets

Les éléments clés à retenir après 4 ans
d'animation territoriale



Constats et perspectives (1)



- Présence des Conservatoires auprès d'un grand nombre de procédures, ce qui incite à une cohérence plus grande entre les procédures.
- Appropriation des enjeux en émergence, mais forte sollicitation des structures auprès du CEN pour développer cette thématique car faible investissement de leur part
- Forte implication du CEN auprès de nombreuses structures, nécessité d'une présence active tout au long du processus pour une traduction concrète en terme d'actions et un résultat effectif en bout de chaîne
- Emergence et co-construction de projet nécessitent beaucoup de temps et d'énergie, une grande adaptabilité dans l'intervention... beaucoup de persévérance et de patience sans garantie de résultats à court terme





Constats et perspectives (2)

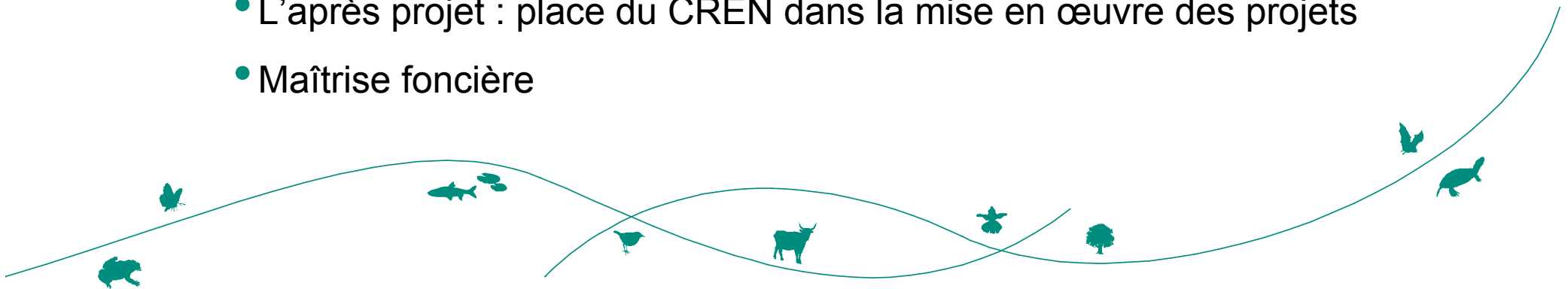
- **De nombreuses difficultés et blocages dans la co-construction :**
 - faible volonté des acteurs locaux
 - lenteur des démarches prises au sein des collectivités locales
 - difficulté financière (20% auto-financement, possibilités de financements)
 - difficulté vis-à-vis de la maîtrise foncière ou d'usage

- **Phase critique = passage à l'opérationnel de projets**
 - qualité des études produites par prestataires
 - difficulté à mobiliser les maîtres d'ouvrage pressentis
 - maîtrise foncière et d'usage
 - mise en œuvre – animation du plan de gestion?



Constats et perspectives (3)

- Promouvoir la culture « biodiversité », renforcer l'appropriation locale des enjeux...
- Changement de municipalités en 2014...
- Equilibre entre niveau implication CREN et missions devant être assurées par les structures
- Renforcer la synergie entre acteurs
- Mieux orienter les efforts d'animation territoriale / priorisation
- Rendre concret les projets : dynamique autour des projets et qualité étude
- L'après projet : place du CREN dans la mise en œuvre des projets
- Maîtrise foncière





Merci de votre attention